

Revue Mabillon

Recommandations aux auteurs

Les textes seront adressés à la rédaction,

- par voie électronique :

articles à : mabillon@univ-st-etienne.fr

travaux, recherches, bulletin critique à : mabillon@cnrs-orleans.fr

- ou par voie postale, sur CD-Rom :

IRHT, 3B avenue de la Recherche scientifique, F-45071 Orléans Cedex 2.

L'auteur mentionnera ses prénom et nom, institution(s) de rattachement, courriel et adresse postale.

Articles

L'auteur remettra son article, pouvant compter jusqu'à 80 000 caractères notes et espaces compris, au format électronique .docx (ou compatible).

Les articles seront rédigés en français, anglais, allemand, italien ou espagnol.

Les articles pourront être structurés par l'introduction de sous-titres.

Dans la mesure du possible, les paragraphes de moins de 5 lignes seront évités.

Les citations de plus de 3 lignes seront détachées du corps de texte par des retours à la ligne et rédigées dans un corps de police inférieur à celui du texte courant.

En cas d'utilisation de polices typographiques particulières (alphabet latin, grec, arabe, hébreu...), l'auteur fournira un fichier .pdf du texte et le fichier des polices employées (les polices à la norme Unicode sont recommandées).

Les articles sont examinés lors des comités réunis chaque année en mars, juin et octobre. **Les articles acceptés pour parution font l'objet d'un contrat entre l'auteur et la Société Mabillon.**

Des épreuves sont adressées à deux reprises aux auteurs pour relecture (épreuve .docx puis épreuve imprimeur). Les épreuves corrigées sont à retourner sous huit jours.

Résumés des articles

L'auteur remettra son article accompagné d'un résumé rédigé dans la langue de l'article et pouvant compter jusqu'à 1 000 caractères espaces compris. Ce résumé sera publié en fin de volume dans sa langue de livraison et, dans tous les cas, en versions française, anglaise et allemande. La remise du résumé doit se faire aussitôt après que l'article a été accepté.

Bibliographies des articles

Sur la base de la première relecture qui précède l'envoi à l'imprimerie (épreuve .docx), l'auteur remettra, dans un fichier séparé, et selon le modèle de présentation qui lui est fourni par la rédaction de la revue, une bibliographie des travaux mentionnés dans les notes de son article pour permettre les référencement dans la base Crossref.

Éléments graphiques

Chaque élément graphique sera fourni indépendamment du texte ; les emplacements souhaités dans le corps du texte seront signalés sous la forme (fig.1) etc.

- Images : formats .tiff, ou .jpeg ; résolution de 300 ppp minimum à la taille d'impression réelle.

Par exemple : une image imprimée en pleine page de la revue – 11,5 × 20 cm – devra posséder une résolution d'au moins 1 360 × 2 365 ppp.

N.b. : une image en 72 ppp sera acceptée si elle est d'une taille en cm 5 fois supérieure à sa taille d'impression réelle (la réduction de taille permet d'augmenter la résolution) ; il est inutile de re-numériser en 300 ppp une image avec une résolution native de 72 ppp (par exemple), l'image restera pixelisée.

- Images au trait : 900 ppp minimum.
- Cartes et plans : aux formats vectoriels .ai ou .eps, ou bien .pdf, .jpeg ou .tiff le cas échéant (résolution de 300 ppp).
- Graphiques : formats natifs .xls ou .ai (seuls adaptés à la publication), accompagnés des données ayant permis de les réaliser.
- Tableaux : formats .doc ou .xls ; les tableaux peuvent être insérés directement dans le corps du texte ; choisir la composition la plus simple et éviter l'utilisation de couleurs.

Les intitulés et légendes ne seront pas intégrés aux éléments graphiques mais listés à la fin de l'article ou dans un fichier séparé.

N.b. : pour les illustrations provenant d'un ouvrage, la référence complète doit être mentionnée ; pour les œuvres d'art : mentionner le nom de l'auteur, le titre, la date d'exécution, la technique, les dimensions, le lieu de conservation, le copyright.

L'auteur veillera à fournir, chaque fois que nécessaire, une autorisation écrite de reproduction des éléments graphiques, délivrée par le(s) détenteur(s) des droits ; il revient à l'auteur de s'acquitter des éventuels droits de reproduction.

N.b. : l'auteur de photographies (de monument, d'œuvre d'art...), de numérisations (documents...), par exemple, n'est pas l'unique détenteur du droit de reproduction ; il revient à cet auteur d'obtenir une autorisation de reproduction auprès des ayants droit (propriétaire d'une œuvre, auteur, éditeur...) selon les cas.

Travaux, recherches, résumés de thèses et d'HDR, comptes rendus : calibrage

Chronique, présentation de programmes de recherche type ANR : autour de 15 000 et pas plus de 20 000 caractères, notes et espaces compris.

Comptes rendus de colloques : autour de 10 000 et pas plus 15 000 caractères, notes et espaces compris.

Résumés de thèses : entre 8 000 et 10 000 caractères, notes et espaces compris.

Résumés de HDR : autour de 10 000 et pas plus 15 000 caractères, notes et espaces compris.

Comptes rendus d'ouvrages : moins de 5 000 caractères, notes et espaces compris.

Conventions typographiques

Les capitales sont accentuées dans les contributions en langue française.

Les chiffres romains sont rédigés :

- en grandes capitales pour les rangs de personnes ou de régimes : Louis IX, IV^e concile du Latran ;
- en petites capitales pour les numéros de siècles, de volumes, de tomes (hormis les numéros de tomes de périodiques qui sont transcrits en chiffres arabes), et les numéros de chapitres : XVII^e siècle, vol. III, t. VIII, chap. IV ;
- n.b.* : les grandes capitales sont maintenues pour les chiffres romains rédigés en italiques : *XVII^e siècle, chap. IV* ;
- en minuscules/petites capitales pour les paginations données en chiffres romains.

Les crochets [...] sont utilisés pour signaler une intervention de l'auteur ou bien dans le cas de parenthèses enchâssées : (xxx [xxx] xxx).

Les diphtongues latines sont remplacées par deux voyelles : ae, oe.

L'insertion d'espaces insécables est inutile, l'ajout est réalisé seulement lors de la composition de l'épreuve imprimeur.

Les folios recto ne sont pas précisés : fol. 23-23v.

Les guillemets utilisés sont en fonction de la langue :

- français : « xxx » et « xxx “ xxx ” xxx » ; allemand : „xxx“ et „xxx ,xxx‘ xxx“ ; anglais : “xxx” et “xxx ‘xxx’ xxx” ; espagnol et italien : «xxx» et «xxx “xxx” xxx».

Les caractères italiques sont utilisés pour rédiger les titres d'ouvrages, les mots en latin et les notes de musique.

Les nombres sont rédigés en chiffres lorsqu'ils indiquent une date (le 8 janvier), un âge (il mourut à l'âge de 40 ans), une unité de mesure (3 kilomètres), une somme (10 000 francs) ou lorsqu'ils intègrent une série (5 manuscrits, 10 éditions, 2 reprints).

Les noms d'auteurs dans les notes sont rédigés en petites capitales : Jean MABILLON ; Adalbert DE VOGÜÉ ; dans le cas d'auteurs antiques et médiévaux, les prénoms et noms sont rédigés avec une capitale initiale suivie de petites capitales : ADÉMAR DE CHABANNES.

Les prénoms de personnes et d'auteurs sont donnés en entier dans la première occurrence (corps de texte et notes) ; ils sont abrégés dans les occurrences suivantes : « Jean Mabillon » puis « J. Mabillon » (hors noms d'auteurs antiques et médiévaux).

Les appels de notes sont placés avant le dernier signe de ponctuation : xxxxxxxxxxxx¹. et « xxxxxxxxxxxx »¹.

Les notes sont placées en bas de page avec numérotation continue. Dans les annexes ou éditions de textes, les notes recommencent à 1. En cas de double annotation, les notes critiques commencent à la lettre a.

Les références des citations sont placées en notes de bas de page.

Conventions bibliographiques

Articles dans une revue

Prénom(s) NOM(S), « Titre de l'article », *Intitulé de la revue*, t. 00, n° 00, 0000[=année de parution], p. 000-000, ici p. 000.

N.b. : la pagination complète d'un article est toujours signalée dans la 1^{re} occurrence.

Référence abrégée :

Initiale du/des Prénom(s). NOM(S), « Titre abrégé »[s'il y a lieu], art. cit., p. 000.

Contribution dans un ouvrage collectif

Prénom(s) NOM(S), « Titre de la contribution », dans *Intitulé de l'ouvrage*, dir./coord. Prénom(s) NOM(S), Ville(s) d'édition, 0000[=année de parution] (Intitulé de la collection/Titre d'ensemble, 00), p. 000-000, ici p. 000.

N.b. : la pagination complète d'une contribution est toujours signalée dans la 1^{re} occurrence.

Référence abrégée :

Initiale du/des Prénom(s). NOM(S), « Titre abrégé » [s'il y a lieu], art. cit., p. 000.

Monographies

Prénom(s) NOM(S), *Titre de l'ouvrage*, 00 vol., Ville d'édition, Imprimeur[ouvrages antérieurs à 1800], 0000[=année de parution] (Intitulé de la collection/Titre d'ensemble, 00), vol. 00, p. 000.

Référence abrégée :

I Initiale du/des Prénom(s). NOM(S), *Titre abrégé*[s'il y a lieu], *op. cit.*, vol. 00, p. 000.

Éditions scientifiques

Prénom NOM, *Titre de l'ouvrage*, éd. et trad. Prénom NOM, 00 vol., Ville d'édition, Imprimeur[ouvrages antérieurs à 1800], 0000[=année de parution] (Intitulé de la collection/Titre d'ensemble, 00), vol. 00, p. 000.

Référence abrégée :

Initiale du prénom. NOM, *Titre abrégé*, éd. cit., p. 000.

Ouvrages en langues étrangères – exemples

Vorname FAMILIENNAME, „Titel des Artikels“, in Vorname FAMILIENNAME (Hrsg.), *Titel des Werkes*, 00 Vol., Stadt der Ausgabe, Drucker[Bücher vorher 1800], 0000[=Jahr der Erscheinung des Buches] (Name der Sammlung/Gesamttitle, 00), Vol. 00, S. 000.

First name SURNAME (ed.), *Title of the book*, 00 vol., Town of edition, Printer[books before 1800], 0000[=year of edition] (Collection name/Overall title, 00), vol. 00, p. 000.

Nombre APELLIDO, *Título del libro*, 00 vol., Lugar de edición, Impresor[publicaciones antes de 1800], 0000[=año de publicación del libro] (Nombre de la colección/Título global, 00), vol. 00, p. 000-000, aquí p. 000.

Nome COGNOME, «Titolo dell'articolo», in *Titolo del libro*, a cura di Nome COGNOME, Luogo d'edizione, Tipografo[libri prima di 1800] 0000[=anno di pubblicazione] (Nome della raccolta/Titolo globale, 00), p. 000-000, a p. 000.

Abréviations courantes

A., AA. : autore, -i

Abb. : Abbildung

ad es. : ad esempio

Anm. : Anmerkung

append. : appendice

art. cit. : article cité

Aufl. : Auflage

Bd., Bde : Band, Bände

bes. : besonders

bzw. : beziehungsweise

ca / c. : circa

cf. / cfr. : confer / confronta

ch. : chant

chap. / cap. : chapitre / capitolo...

cod. : codice

col. : colonne

coord. : coordination

Ders. : Derselbe

d. h. : das heißt

dir. : directeur, direction

e. g. : *exempli gratia*

ebd. : ebenda

ecc. : eccetera

éd. / ed. : éditeur, édition / editor...

es. : esempio

et al. : *et alii*

fasc. : fascicule

fig. : figure

fol. / f. : folio /

Fn. : Fußnote

Hrg : Herausgabe

Hrsg. : Herausgeber

Hs., Hss. : Handschrift, Handschriften

ibid. : *ibidem*

ID. : *idem* ; fém. : EAD. ; plur. : EID.

i.e. : *id est*

ill. : illustration

Jh. : Jahrhundert

Kap. : Kapitel

l. : ligne

liv. / *lib.* : livre / *liber*

loc. cit. : *loco citato*

ms., mss : manuscrit(s)

n. : note

n. s. : nouvelle série

n° / no. / Nr. : numéro / number / Nummer

o.J. o. O. : ohne Jahr ohne Ort

ol. : *olim*

op. cit. : *opere citato*

p. : page

paragr. : paragraphe

pl. : planche

repr. / rist. : reprint / ristampa

s. : siehe

S. : Seite

s. d. : sans date / senza data

s. f. : sin fecha

s. l. : sans lieu / senza luogo / sin luogo

s. l. n. d. : sans lieu ni date

sec. : secolo

sg. : seguente

sig. : siglo

sq. : *sequiturque* ; pluriel : *sqq.*

s.v. : *sub verbo*

t. : tome(s)
tab. / tav. : tabella / tavola
trad. : traduction, traducteur
usw. : und so weiter
v : verso
v. : vers
v. g. : *verbi gratia*
verl. : Verlag
vgl. : vergleiche
vol. : volume
Z. : Zeile
z.B. : zum Beispiel